

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE NOUVELLE - MEAULNE-VITRAY
Le 22 Novembre 2018

Présents : Anne BODARD, Jacques BARDIOT, Paula CHAUSSENOT, Bernard DAMOISEAU, Louis de CAUMONT LA FORCE, Pierre-Marie DELANOY, Marie-Paule DUBREUIL, David GUILLAUME, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Jérôme MERLIN, Isabelle SILNIQUE, Anne THOMINET, Brigitte TOURRET, Françoise TULARS.

Absents excusés : Joël BUFFAULT, Etienne CORDONNIER, Anne-Sophie GALLON, Solange MALTET, Magalie MASSAUX, Charles PLESSE, Michel RAYON, Régis REGRAIN, Alexandre SOUDRY, Laurence VAYSSIE.

Pouvoirs : Anne-Sophie GALLON a donné un pouvoir à Louis de CAUMONT LA FORCE,
Solange MALTET a donné un pouvoir à Marie-Paule DUBREUIL,
Magalie MASSAUX a donné un pouvoir à Françoise TULARS,
Alexandre SOUDRY a donné un pouvoir à Bernard DAMOISEAU.

1) COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE TRONCAIS : TRANSFERT COMPETENCE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Mr le maire donne lecture de la délibération du conseil communautaire. Le conseil communautaire a approuvé la mise en place d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) piloté par le SDE 03. Ce PCAET est un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de transférer la compétence Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) à la communauté de communes du pays de Tronçais.

2) DELIBERATION MODIFICATIVE

a) Budget assainissement : Admission en non-valeur et reversement agence de l'eau

Mr le maire présente au conseil municipal une demande d'admission en non-valeur concernant les redevances d'assainissement, pour un montant de 263.10 €. L'ensemble des procédures juridiques de recouvrement ayant été mises en œuvre, Mr le maire propose d'admettre ce montant en non-valeur.

Suite à un problème de dossier, Mr le maire informe que l'Agence de L'eau a décidé d'appliquer une pénalité de 10 %.

De ce fait Mr le maire expose la nécessité de modifier les crédits budgétaires.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

b) Budget assainissement : Prêt relais

Suite à la souscription d'un prêt relais en attendant le versement des subventions, Mr le maire informe le conseil municipal qu'un montant de 100 000 € vient d'être débloqué et propose de modifier les crédits budgétaires de la façon suivante :

Investissement :

Dépenses : compte 1641 « Emprunts » - 100 000 €

Recettes : compte 1641 « Emprunts » + 100 000 €

3) CONCESSION CIMETIERE

Mr le maire propose de réétudier les prix des concessions au cimetière communal.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer à compter du 1^{er} janvier 2019 les tarifs suivants :

- concession simple 30 ans : 125 €,
- concession double 30 ans : 250 €,
- concession simple 50 ans : 250 €,
- concession double 50 ans : 500 €.

Les tarifs des concessions au columbarium seront renégociés lors d'une prochaine séance.

4) VALIDATION DU TRACÉ DU GR 41 ET CONVENTION DE BALISAGE

Mr le maire présente au conseil municipal la convention d'autorisation de balisage et d'entretien de l'itinéraire GR41 utilisant les voies communales suivantes :

- Chemin de halage du Canal de Berry,
- RD 312,
- Chemin rural de Valigny,
- Voie communale de la Perche à Epineuil,
- Chemin rural de Montbout à Valigny.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

5) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2019

Mr le maire propose au conseil municipal de modifier le tableau des effectifs de la commune nouvelle Meaulne-Vitray. En effet les besoins de la commune nécessitent l'augmentation du temps de travail d'un agent technique de catégorie C. Actuellement ce dernier est rémunéré sur la base de 13h 30, mais il semble judicieux d'augmenter son temps de travail et le rémunérer sur la base de 17h.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux du canal du Berry : Mr le maire fait le point sur les travaux (renforcement de la berge par empierrement).

Présence des conseillers aux réunions du conseil municipal : Mr le maire donne lecture du mail qu'il a envoyé à l'ensemble des conseillers par lequel il rappelle les devoirs des élus et notamment celui d'assister à la séance du conseil municipal.

Echange de terrain entre la commune et le propriétaire en face de la mairie, en vue d'agrandir le parc communal : Suite à la proposition du conseil communal de Vitray, Mr le maire propose de réunir la commission voirie - entretien des chemins et des bâtiments le samedi 1^{er} décembre afin d'étudier ce projet.

Pose de pavés le long de la RD 145 en face de la mairie de la commune déléguée de Vitray : Mr le maire informe le conseil municipal que les agents techniques ne sont pas en mesure de faire ces travaux et qu'il faut mandater une entreprise pour réaliser cette pose.

Transport à la demande : le règlement existant sera revu lors d'une prochaine séance. En attendant, il n'y a pas de modification.

Travaux bâtiments communaux (espace éveil, cantine, gîtes) : travaux en cours.

Congrès des maires à Paris : Mr le maire informe le conseil municipal que les efforts des communes sont bien réels, même si elles sont de plus en plus en difficulté face à la baisse des dotations.

Fête des Lumières : La fête des Lumières et du téléthon aura lieu jeudi 13 décembre à partir de 16 h.

PROCHAINE REUNION DE CONSEIL : vendredi 14 décembre 2018 à 19h